	Extrait du Registre des délibérations du <b>Conseil Municipal</b> de la Ville de BRESSUIRE	n° d'ordre <b>24186</b>
---	--	----------------------------

**SEANCE du : 18 novembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 novembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 12 novembre 2024.

**ETAIENT PRESENTS**

Anne-Marie BARBIER	Bruno COTHOUIS	Constance MACKOW	Anne ROUX
Philippe BARON	Sandrine DELUGEAU	Emmanuelle MENARD	Marinette TALLIER
Bruno BODIN	Stéphanie FILLON	Nathalie MOREAU, à compter de 18h50	Rodolph THIBAudeau
Anita BRIFFE, Jusqu'à 19h35	Marie-Laure FOUILLET- MERLEAU jusqu'à 19h30	Jean-François MORIN	Véronique VILLEMONTÉIX
Pierre BUREAU	Pascale FERCHAUD	Pierre MORIN	
Sandra CAILTON	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS	
Yannick CHARRIER	Marie JARRY	Alain ROBIN	

**POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES**

Jean-François MOREAU, pouvoir à Emmanuelle MENARD	Béangère BAZANTAY, pouvoir à Yannick CHARRIER	Thierry BAUDOIN, pouvoir à Bruno COTHOUIS
Hélène BROSSEAU, pouvoir à Jean-François MORIN	Florence BAZZOLI, pouvoir à Pierre MORIN	Pascal GABILY
Jamel CHENIOUR	Philippe ROBIN	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU, à partir de 19h30
Nathalie MOREAU, jusqu'à 18h50	Anita BRIFFE, à partir de 19h35	

**Secrétaire de séance :** Véronique VILLEMONTÉIX, assistée des services de la Ville  
**Assistaient également :** Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services  
 Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



**Création de postes en octobre 2024**

Madame le Maire présente le dossier.

Il appartient au Conseil Municipal de créer les postes à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services conformément au code général de la Fonction Publique.

Ci-dessous les postes à créer :

Grade	Temps de travail hebdomadaire	Motif
Adjoint technique	35 h	Recrutement statutaire suite à un départ à la retraite
Adjoint technique	35 h	Recrutement à venir, poste vacant au 1 <sup>er</sup> janvier 2025
Adjoint technique	35 h	Recrutement statutaire suite à un départ à la retraite
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	35 h	Emploi permanent, recrutement par contrat suivant l'article L.332-8-2°

Accusé de réception en préfecture  
 079-217900497-20241121-DG\_DEL\_2024\_186-DE  
 Date de télétransmission : 21/11/2024  
 Date de réception préfecture : 21/11/2024

Adjoint technique	35 h	Recrutement statutaire suite à un départ à la retraite
Adjoint administratif	35 h	Recrutement statutaire suite à un départ à la retraite
Attaché de conservation	35 h	Suite à une promotion interne
Technicien principal 2 <sup>ème</sup> contractuel	35 h	Emploi permanent, recrutement par contrat suivant l'article L.332-8-2°

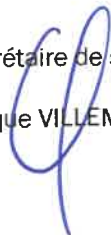
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **DE VALIDER** la création de ces postes
- **D'AUTORISER** le cas échéant le recrutement par la voie contractuelle avec une rémunération basée sur la grille indiciaire du grade concerné.

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,  
Véronique VILLEMONTAIX




Le Maire,  
Emmanuelle MENARD



Accusé de réception en préfecture  
079-217900497-20241121-DG\_DEL\_2024\_186-DE  
Date de télétransmission : 21/11/2024  
Date de réception préfecture : 21/11/2024